

Rock-Pro +

Protection pour sol en béton à base d'eau

DESCRIPTION

Cette protection pour béton à base d'eau semi-imprégnant est spécialement formulée pour renforcer la surface du béton tout en le rendant plus résistant aux agressions extérieures. Grâce à sa capacité de pénétration modérée, elle forme une barrière protectrice qui limite l'absorption de l'eau, des huiles et des contaminants tout en laissant le support respirer. Idéale pour prolonger la durée de vie des sols et surfaces en béton, elle améliore l'esthétique et la facilité d'entretien.

AVANTAGES

- ◆ Limite la pénétration des contaminants tout en conservant la respirabilité du support
- ◆ Réduit la formation de poussière
- ◆ Effet perlant discret sans altérer l'aspect du béton
- ◆ Application simple et peu d'émission COV

APPLICATIONS

ROCK PRO est idéal pour :

- ◆ Sols industriels et entrepôts
- ◆ Usines et ateliers
- ◆ Centres commerciaux et espaces publics
- ◆ Bétons architecturaux

MODE D'EMPLOI

1. Appliquer un durcisseur avant en suivant le système d'application
2. L'application se fait en 2 couches.
3. Se référer au système d'application complet du produit.
4. Il est important de polir entre chaque couche

PROPRIETES PHYSIQUES

- ◆ Aspect : Liquide
- ◆ Couleur : Blanc
- ◆ Densité : $\pm 1,06$
- ◆ Consommation : Environ 1L pour 30m² (1ère couche) et 1L pour 50 m² (2ème couche)
- ◆ pH : Entre 10 et 12
- ◆ Durée de conservation : 12 mois dans son emballage d'origine fermé
- ◆ Stockage : A l'abri du gel et des températures extrêmes

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- ◆ Ne pas appliquer en cas de pluie imminente
- ◆ Ne pas appliquer par temps froid (Température minimale 5°C)
- ◆ Utiliser de l'eau et du savon pour nettoyer les outils et l'équipement.
- ◆ Bien que nos produits soient à base aqueuse, le surplus doit être récolté ou éliminé conformément aux réglementations locales. Ne pas déverser dans les égouts ou dans les drains pour l'eau de pluie.
- ◆ En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment à l'eau.
- ◆ Se conformer à la fiche de sécurité pour des recommandations détaillées.

GARANTIES

AVIS DE GARANTIE LIMITÉE. Nous nous efforçons d'appliquer des normes rigoureuses, que ce soit au niveau de la fabrication de nos produits ou des informations que nous fournissons concernant les produits eux-mêmes ou leur utilisation. Nous garantissons leur bonne qualité. Nous remplacerons ou choisirons de rembourser le prix d'achat de tout produit avéré défectueux. Les résultats satisfaisants ne dépendent pas seulement de la qualité de nos produits, mais également de nombreux facteurs échappant à notre contrôle. Par conséquent, hormis le remplacement ou le remboursement stipulé précédemment, CONVERGENT GROUP SA N'OFFRE POUR SES PRODUITS AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CE COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER, ET CONVERGENT GROUP SA n'assumera aucune autre responsabilité à ce propos. Toute réclamation concernant un produit défectueux doit être introduite par écrit dans un délai d'un (1) an à dater de l'expédition. Aucune réclamation ne sera prise en compte sans notification écrite ou au-delà du délai spécifié. L'utilisateur déterminera si les produits conviennent pour l'utilisation qu'il souhaite en faire et assumera tous les risques et responsabilités y relatives. Ces informations, ainsi que toute autre recommandation technique sont basées sur la connaissance et l'expérience actuelles de Convergent Group SA. Cependant, Convergent Group SA n'assumera aucune responsabilité concernant la mise à disposition de ces informations et recommandations, compris dans la mesure où ces informations et recommandations peuvent concerner les droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment les droits liés aux brevets. Convergent Group SA rejette toute GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER. CONVERGENT GROUP SA NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU FORTUITS CONSÉCUTIFS (DONT LA PERTE DE PROFITS) DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. Convergent Group SA se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès en matière de technologie ou de toute autre avancée. Il est de la responsabilité et de l'obligation du client d'inspecter et de tester avec précaution toutes les marchandises reçues. L'efficacité des produits décrits dans le présent document devrait être vérifiée par des tests réalisés exclusivement par des experts qualifiés. Il est de la seule responsabilité du client d'effectuer et d'assurer de tels tests. La référence faite à des marques utilisées par d'autres sociétés n'est ni une recommandation, ni de la publicité pour ces produits et cela ne signifie par que des produits semblables ne puissent être utilisés. Convergent Group se réserve le droit de modifier les spécifications reprises dans ce document à tout moment, sans préavis. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, exactes et précises. Cette documentation est fournie en toute bonne foi. Néanmoins, elle ne constitue en rien une quelconque garantie, explicite ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier, à l'exhaustivité ou autre. Cette documentation vous est proposée uniquement à titre informatif et Convergent Group SA décline toute responsabilité découlant de son utilisation. Convergent Group ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un quelconque dommage, fortuit ou consécutif, résultant de son utilisation. Ces informations ne se prétendent pas exhaustives. La façon d'utiliser, les conditions d'utilisation et la manipulation de tout produit peuvent impliquer des considérations supplémentaires spécifiques à l'utilisateur ou à l'utilisation qui sera faite du produit. Rien de ce qui précède ne devrait être considéré comme une autorisation ou une recommandation à porter atteinte aux brevets ou à tout autre usage particulier. Aucun agent, représentant ou employé de cette société n'est autorisé à modifier les termes de ce document. Convergent Group S.A. Tous droits réservés.

Pentra® est une marque déposée de Convergent Group S.A. La marque et le logo Nano-Lithium® sont des marques déposées d'Advanced Concrete Technologies, LLC (« ADVAN ») et une sous-licence a été accordée à Convergent Group S.A. sous forme d'une licence de technologie conjointe non exclusive. Tous droits réservés. Les produits fabriqués et commercialisés par CONVERGENT GROUP S.A. sont protégés par des brevets et/ou des brevets en cours sous licence aux États-Unis et dans d'autres pays au nom d'ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC. ADVANCED CONCRETE TECHNOLOGIES, LLC n'est pas responsable de la performance du produit ou du produit. Version 1.0 du 27-03-2025